

Type de réunion

Réunion de collègue public

Discussion sur le constat (facultatif)

Néant

Numéro et titre du premier sujet traité

06. Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Avant de répondre à la question de savoir comment répondre à la diversité des élèves, il faut s'interroger sur l'origine de la diversité des élèves.

1°) La diversité des élèves provient d'une différence au niveau du rythme d'apprentissage. Les élèves n'ont pas la faculté d'apprendre à la même vitesse et de la même façon. Au primaire, il y a déjà le souci de respecter les programmes (qui sont lourds d'ailleurs), ce qui a pour conséquence de voir déjà apparaître des différences notables au niveau des compétences à la sortie du primaire. Le problème qui se pose n'est pas un problème de compétences au niveau des professeurs des écoles mais une surcharge du programme, ne permettant pas aux élèves d'acquérir, de consolider parfaitement les compétences élémentaires (il faut finir les programmes coûte que coûte !). Le problème peut se retrouver d'ailleurs au collège et au lycée. Le fait d'absorber rapidement certains domaines de compétences ne permettent qu'à certains élèves d'acquérir les compétences souhaitées et donc de voir apparaître de manière précoce la diversité chez les élèves. De plus, il apparaît un manque crucial de formation chez les professeurs des écoles dans certains domaines, certaines disciplines.

2°) Une autre origine de la diversité des élèves provient du fait que les élèves ne sont pas issus du même milieu social (avec chacun leurs particularités, leurs avantages et leurs inconvénients) et ne sont pas par conséquent, placés dans les mêmes conditions d'apprentissage (pas de dictionnaire à la maison, pas le temps de travailler les leçons et les devoirs à la maison pour diverses raisons –nécessité d'aider les parents dans les tâches professionnelles, s'occuper des plus jeunes...). L'école doit niveler les différences sociales (accès pour tous à l'information et à la culture).

La diversité des élèves renvoie à différentes interrogations :

- Sur les rythmes d'apprentissage : comment gérer les élèves lents (par rapport à la compréhension, réalisation du travail...) mais volontaires ? Il semblerait qu'il faille véritablement donner le temps aux élèves de consolider leurs acquis, de donner la possibilité aux élèves/parents de faire une 5^e sur 2 ans ou une 6^e/5^e sur 3 ans. Cela permettrait d'asseoir, de consolider les compétences et également de permettre l'accès à différentes options facultatives. Il est certain que cela nécessiterait le regroupement des élèves ayant le même profil. Une autre solution serait de fixer un plafond maximal d'élèves dans une classe. Le nombre de 20 semble approprié pour avoir la possibilité de s'occuper de tous les élèves, de s'occuper des élèves en difficulté comme des élèves en réussite.
- Sur les compétences à acquérir : nous venons de voir qu'il existe une diversité chez les élèves, donc est-il nécessaire, logique, d'imposer l'acquisition de compétences communes ? Compte tenu des caractéristiques des élèves (facilité et difficulté dans certains domaines, vœux d'orientation après la 3^e...) ne faut-il pas mettre en place des compétences spécifiques à acquérir ? Le problème est de savoir où placer le socle de compétences communes.

- Sur la connaissance des élèves : la difficulté pour un enseignant est de savoir cerner le réel potentiel des élèves. Savoir quel support motivationnel peut permettre à l'élève d'acquérir, dans les meilleures conditions les compétences visées. Certains élèves sont en situation d'échec à l'école mais il faut s'interroger sur le fait de savoir si toutes les qualités intrinsèques de l'élève ont été véritablement exploitées. Il semble que l'école, dans son ensemble, soit incapable de cerner véritablement les réels potentiels des élèves. Il faut proposer des options au collège permettant de valoriser les talents.
- Sur l'orientation des élèves : deux domaines sont à distinguer au niveau de l'orientation (du côté de l'enseignant et du côté de l'élève). Du côté de l'élève, il faut impérativement que le souhait de l'élève soit pris en compte sans se soucier des orientations ministérielles. L'alternance école/entreprise doit davantage être développée. Du côté de l'enseignant, il semble primordial de mettre en place des journées découvertes, des séquences d'information, des visites en entreprise, de manière régulière, dans différents secteurs. Il apparaît un manque crucial d'information et de formation au niveau des enseignants. Comment mettre en place l'orientation la plus cohérente, la plus appropriée qui soit en ne connaissant pas véritablement dans quel cursus l'élève va être envoyé ?

Conclusion

Une forte contradiction apparaît à la suite de ce débat. Un socle de compétences communes est défini à travers les programmes tout en sachant qu'il existe une forte diversité chez les élèves. Autant dire d'avance que certains élèves n'auront pas accès à certaines connaissances/compétences et que cela favorise l'élitisme, en quelque sorte, en tout cas le cloisonnement des classes sociales (cf Bourdieu : "la reproduction sociale"). Les programmes sont donc inadaptés au profil général des élèves. La question est de savoir comment définir l'attribution d'un certain type de programme (regroupement de compétences = un groupe d'élèves ayant le même profil). Il semble inévitable qu'il faille prendre en compte, respecter les rythmes d'apprentissage des élèves, alléger des classes afin de laisser la possibilité aux enseignants de s'occuper des élèves en difficulté ainsi que des élèves en réussite (trop souvent délaissés), que les professeurs acquièrent de véritables compétences par rapport à l'orientation des élèves. De plus, en fonction des vœux des élèves, le collège doit préparer sa fin en lui-même, ceci dans le but de donner la possibilité aux élèves qui le souhaitent de rentrer le plus rapidement possible sur le marché du travail ou de s'insérer dans une formation professionnelle.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

22. Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Dès DEUG 1, il faudrait des stages en immersion afin de connaître le futur métier. La formation à l'IUFM doit être repensée car elle est déconnectée de la réalité et devrait être calquée sur celle des PE2. Par ailleurs, les formateurs IUFM ne devraient pas être juges et parties.

Le concours pour accéder aux fonctions d'enseignant devra être obligatoire pour tous, d'où la suppression des différentes catégories d'enseignants non titulaires, et doit correspondre aux besoins réels des postes à pourvoir. Ce concours ne devra plus être purement didactique mais ancré dans la réalité professionnelle et tenir compte des vocations réelles.

Pour les enseignants non titulaires désirent actuellement poursuivre cette carrière, il faudra offrir la possibilité d'une titularisation par le concours, moyennant une décharge horaire ou toutes autres facilités.

La formation des enseignants

Cette formation devrait prendre en compte les programmes du primaire et du secondaire ainsi qu'un troc pédagogique commun aux différents corps enseignants. Il faut éviter l'hyper spécialisation dès la première année d'université. Des options pourraient permettre aux enseignants le désirant de se spécialiser.

le formation de l'enseignant commencerait dès DEUG 1 et devrait se poursuivre jusqu'à l'obtention du concours, puis elle deviendrait formation continue pour tenir compte des nouveaux publics, des nouveaux rapports au savoir et à l'autorité.

Cette formation devrait être organisée géographiquement, notamment pour les petits collèges ruraux isolés car les distances entre les lieux de stage et les collèges sont souvent excessives.

Evaluation des enseignants

Actuellement, les critères d'évaluation ne sont pas explicites. Qu'est-ce qu'un bon enseignant ? Le rythme d'inspection est insuffisant et très inégalitaire. Quant à la notion de mérite, elle est très inégalitaire et dangereuse.

Il faut reconstituer quantitativement et qualitativement la population enseignante ou le renouvellement démographique et mettre en place une politique attractive de rémunération et d'évolution de carrière.

Nous exigeons donc une nouvelle revalorisation de nos métiers et une aide accentuée aux jeunes qui les ont choisis. Il faut donner au service public les moyens d'être à la hauteur de ses missions.

Qu'il en soit fini des programmes, circulaires, formations définis pour des situations type qui ne se présentent jamais tels quels.

Les problèmes de l'Education Nationale trouvent leur origine dans le décalage entre le travail prescrit et le travail réel.

Il faut pour les enseignants des espaces de paroles et d'écoute dans les établissements, des formations qui leur permettent de construire leur identité au-delà de la seule maîtrise didactique et qui leur permettent d'évoluer dans toutes ces mutations indispensables qu'exige l'évolution de la société et des savoirs.

Numéro et titre du troisième sujet traité

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Néant

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

2 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal

3 Ici texte saisi sans utiliser le gras en times 11, interligne normal